Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, lance aujourd'hui une stratégie globale d'amélioration et de promotion de la santé sexuelle des Français. Reçu aujourd'hui par la ministre, le Professeur Patrick YENI, médecin spécialiste des maladies infectieuses et président du Conseil national du Sida et des hépatites virales, présidera son comité de pilotage.

Les mesures contenues dans la Stratégie nationale de santé sexuelle visent, à l'horizon 2030, à :

· **placer l'éducation à la sexualité et à la santé sexuelle des plus jeunes au cœur de leurs parcours éducatifs en santé** . Il ne s'agit pas seulement de connaissances biologiques, mais aussi de compétences psycho-sociales (réflexion sur le respect mutuel, égalité filles-garçons, réciprocité et consentement des relations à l'autre). Une attention particulière sera portée aux adolescents de moins de 15 ans dont 20 % sont déjà entrés dans la sexualité ;

· **renforcer l'offre de prévention, de dépistage et d prise en charge en santé sexuelle autour des professionnels de premier recours** . Il s'agit notamment de promouvoir la consultation de contraception et de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) prévue par la convention médicale 2016-2021 pour les jeunes filles mineures et de préparer son extension, à terme, pour les garçons ;

· **maintenir une attention particulière pour les populations vulnérables ou exposées au VIH en renforçant notamment la prévention diversifiée** : accompagner et sécuriser l'accès à la prophylaxie pré-exposition (PrEP) pour certains publics, faciliter l'accès au traitement post-exposition pour le VIH et le virus de l'hépatite B ;

· **en population générale, renforcer et diversifier la prévention des IST et du VIH** par la promotion de dispositifs adaptés aux personnes et à leur situation. Le préservatif reste l'outil de prévention privilégié ; de nouvelles stratégies de dépistage seront déployées ; des actions seront mises en place pour augmenter la couverture vaccinale contre le virus de l'hépatite B et le Papillomavirus – HPV ;

· **promouvoir la recherche et l'innovation en santé sexuelle**.

La stratégie nationale de santé sexuelle a été élaborée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (sociétés savantes, associations d'usagers, organisations représentatives des professionnels de santé, *etc.*). Elle s'appuie sur le rapport sur la prévention et la prise en charge des IST chez les jeunes du Professeur Patrick YENI, mais également sur les recommandations du Haut conseil de la santé publique. Les mesures qu'elle contient seront déclinées en région par les Agences régionales de santé sur la base de diagnostics territoriaux.

Le comité de pilotage de cette stratégie, placé sous la présidence du Professeur Patrick YENI, assurera en étroite collaboration avec la Direction générale de la santé la mise en œuvre de ses orientations et le suivi de son déploiement.

« *L'objectif de cette stratégie est simple : faire en sorte, dès 2020, que 95 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, que 95 % des personnes séropositives aient accès à des traitements et que 95 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable. Il s'agit également d'éliminer définitivement les épidémies d'infections sexuellement transmissibles* » a déclaré Marisol TOURAINE, ajoutant : « *Avec ces nouvelles mesures, le Gouvernement s'engage pour les prochaines générations.*
»